

19 JUIN 2018
MONTPELLIER

LES ATELIERS DES TERRITOIRES

LA MISE EN ŒUVRE DES
COMPÉTENCES TECHNIQUES
ET ENVIRONNEMENTALES
TRANSFÉRÉES
ET SES INCIDENCES

TERRITOIRES

ÉLECTION

EPCI

AIRES
URBAINES

INTERCOMMUNALITÉ

SERVICES
PUBLICS

MUTUALISATION

DÉVELOPPEMENT

NOTRe

CONFÉRENCES

Conférence
métropolitaine

Conseil de
développement



Assemblée
des maires

Conseil de la
métropole

QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

WWW.CNFPT.FR
RUBRIQUE
MANIFESTATIONS

Les lois MAPTAM et NOTRe de 2014 et 2015 n'ont pas fini de provoquer des réorganisations importantes, tant dans les restructurations organisationnelles, que pour l'exercice du service public et les compétences des agents. Que de changements encore en cours : transfert de la voirie et des espaces publics des communes vers les métropoles, de trois compétences parmi neuf des départements vers les métropoles, des transports interurbains des départements vers les régions, de l'eau et de l'assainissement vers les EPCI, la nouvelle compétence GEMAPI, la dépenalisation du stationnement, l'harmonisation des compétences suite aux fusions d'EPCI ou de création de communes nouvelles...

Ces changements sont-ils de simples changements administratifs, ou ont-ils bien plus d'impact sur la qualité du service public, sur les usagers, sur l'organisation des services et sur l'évolution des métiers?

Comment déployer de manière efficace et avec sens auprès des usagers ces réformes souhaitées par le législateur au sein des services techniques et environnementaux ?

Cette journée permettra de resituer les changements en cours et à venir, et de les illustrer par des témoignages de services techniques et de directions générales confrontés à ces défis.

Animation de la journée : Maëtte Guldener, directrice générale des services de la Communauté de Communes Val Vanoise (pour le compte du cabinet Accès Conseil)

9H15-9h45 Accueil des participants

9h45-10H00 Ouverture institutionnelle

Sonia Maranon, responsable pédagogique, Inset de Montpellier

Jean-Paul Vogel, directeur des grandes mutations, CNFPT

10h00-10h15 Présentation du déroulé de la journée

Maëtte Guldener

Rappeler les principes des réformes et leurs incidences en levant les difficultés d'interprétation des lois

Appréhender le service public à rendre et pour cette raison, l'organisation à mettre en place

Déterminer les conditions à réunir pour que les transferts de compétences se déroulent le plus efficacement possible

Comment préserver la proximité et l'accessibilité des services aux usagers considérant ses attentes et la réalité de ses besoins

Illustration par des expériences locales qui apportent à l'auditoire les conditions de réussite, d'échec, les éléments à anticiper

Analyse des nouveaux enjeux pour les DST/ DGST: fédérer, entraîner et fixer des objectifs clairs autour d'un projet partagé

10h15-11h45 Le cadre réglementaire de la gouvernance. L'impact de la MAPTAM et de la Loi NOTRe. La question de la gouvernance

Laurent Ducroux, cabinet DL AVOCATS

Quelle tendance dans la répartition des compétences aux collectivités ?

Quel souhait du législateur de renforcer l'efficacité et la cohérence de l'action publique au service des usagers à l'échelle du territoire ?

Comment interpréter ces lois d'un angle technique afin de les déployer ?

Comment décrypter les dernières modifications législatives ou en cours (projet de loi Ferrand, loi Fesneau...) ?

11h45-12h30 Les enjeux organisationnels, financiers et humains

Maëtte Guldener

Lors des transferts, le constat est souvent le suivant : la première phase consistant à structurer et organiser le service est peu anticipée. Le projet de service, le lien aux usagers, vient dans un second temps : est-ce la bonne méthode ? Quel seraient les bonnes pratiques à mettre en place pour contourner ses difficultés ? Comment établir un vrai projet qui fait sens ? Les enjeux autour des transferts de personnel, de patrimoine, de dimensionnement de la fiscalité, de la tarification seront également revus.

Un représentant d'une métropole

12H30-14H00 Déjeuner

14h00-15h00 Le transfert des compétences techniques (voirie, espace public et dépenalisation du stationnement et mobilités) : la complexité technique et la gestion des impacts en interne et sur les usagers

Fabrice Garcia, directeur général des services techniques, commune de Marseillan

Bertrand Weill, directeur de la régulation urbaine, ville de Lyon

Un représentant de région

15h00-16h00 Le transfert aux EPCI des compétences Gemapi, eau et assainissement

Laure Semblat, département de l'eau, fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), association de collectivités territoriales spécialisées dans les services publics locaux en réseau

Olivier Vernay, directeur général des services, communauté de communes des Terres du Val de Loire

Quelles sont les responsabilités qui ont été transférées aux collectivités et comment sont-elles exercées ? Comment déployer ces compétences en termes d'équité de service rendu et de tarification (voire de lien à l'abonné) ? Quels sont les points de vigilance technique et réglementaire ? Pourquoi faut-il particulièrement évaluer les investissements nécessaires sur ces compétences ? Quel impact sur l'aménagement du territoire ?

16h-16H30 : synthèse et conclusions des débats